



Proudhon, à l'épreuve de Big Brother ou comment conjuguer Sécurité, Liberté et efficacité sociale.

# Valeurs et usages

- Au regard des valeurs de la Municipalité, comment faire valoir le droit afin que les populations retrouvent la sécurité nécessaire pour se projeter dans d'autres possibles?
- Comment dans ce cadre "optimiser" l'usage de l'argent public pour ouvrir d'autres possibles?
- Pourquoi, pour affirmer l'égalité des droits, faire que chaque citoyen se réapproprie le politique et réapprenne les pratiques démocratiques pour appliquer la règle.

# Le département développement de la personne citoyenneté



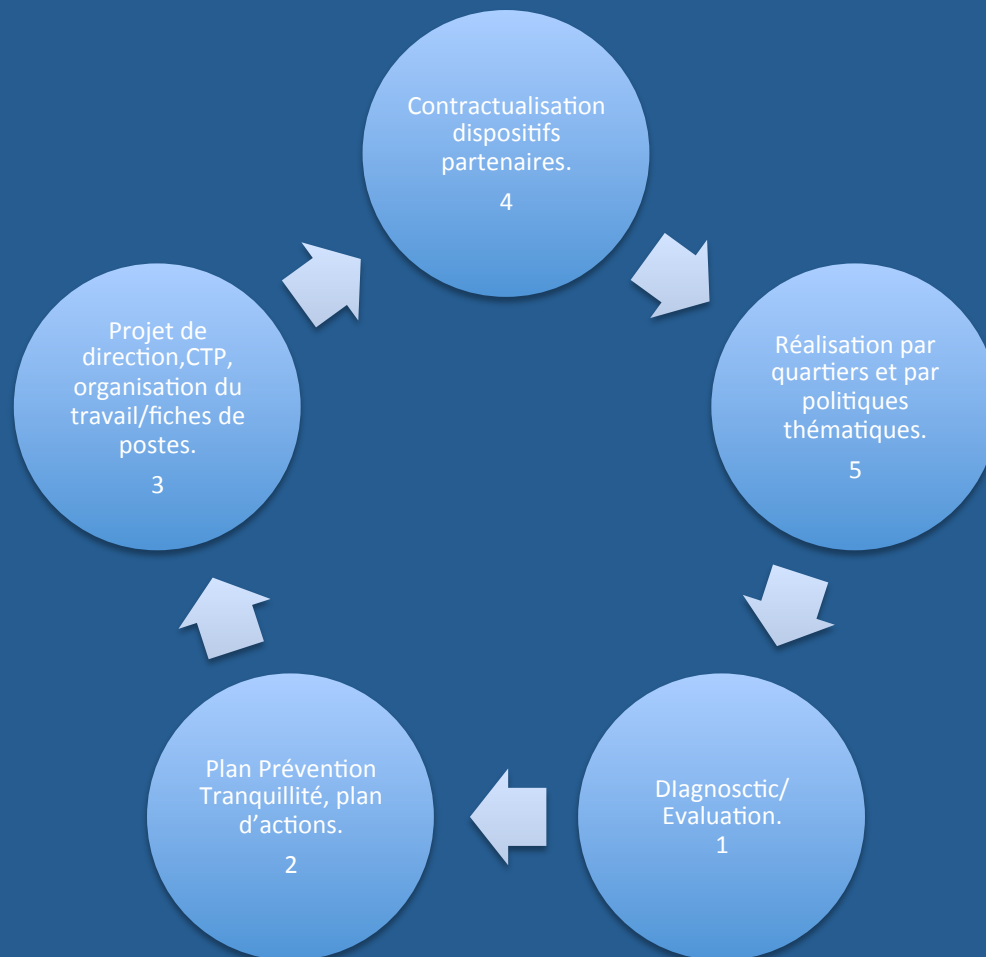
Démocratie

Culture

Education

Sécurité

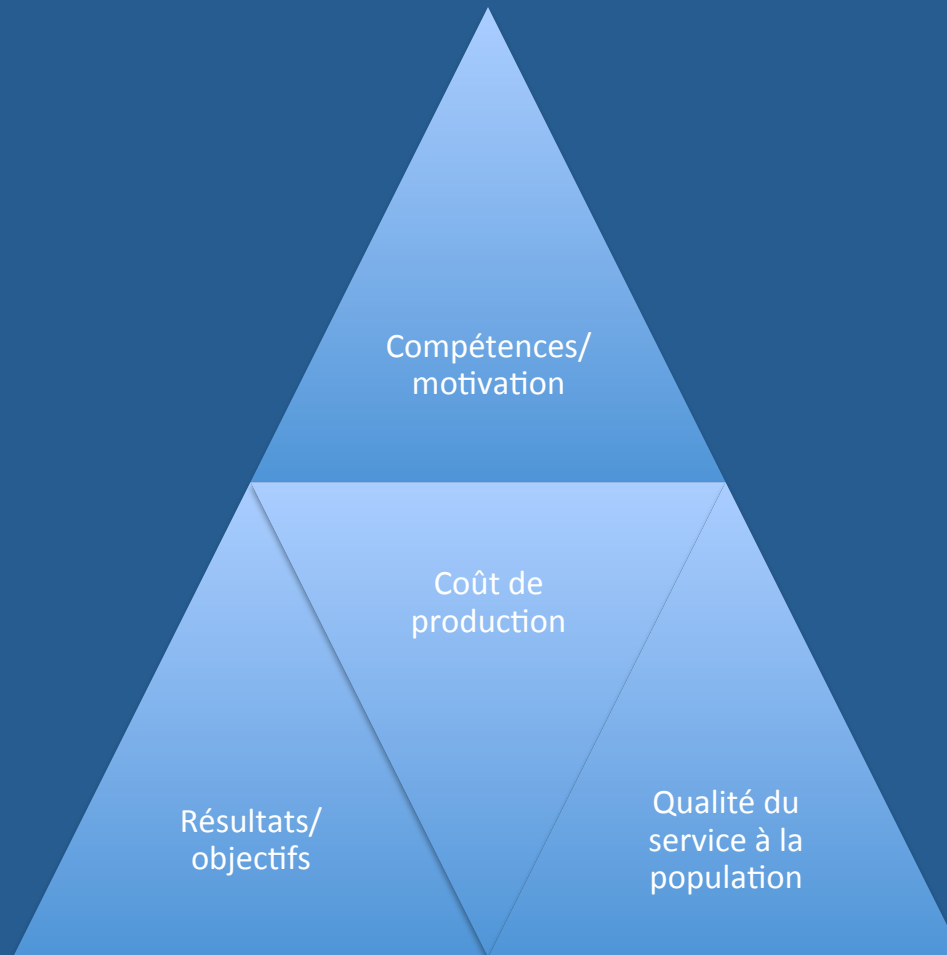
# Décrire le processus



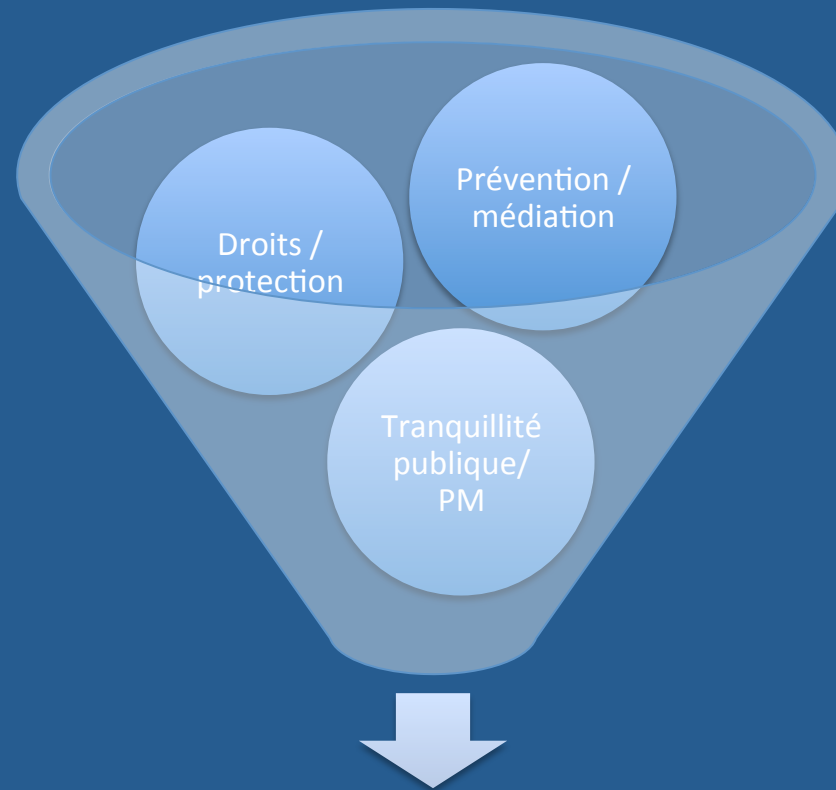
# Situation N ..2011.



# Etat de l'organisation




# Les objectifs du Plan



Territoire(s)/population

# Les nouveaux usages

- Video – protection
  - Procès verbal électronique
  - Rampe verbalisation assistée par ordinateur
  - Logipol
  - Radio numérique et géolocalisation
- 
- Pour 2015
  - Modernisation du parc horodateurs dialoguant
  - Second véhicule LapiVAO
  - Optimisation logipol environnement
  - Mise en place de bornes stationnement/recharges électriques vidéo protégées (véhicules électriques, vélos électriques)



# Les nouveaux usages

- Comité d'éthique
- Charte éthique
- Politique de formation
- CNIL
- Peter Townsend : “ avant d'être une expérience technologique, la ville est une expérience civique ” que complète E Lulin en ces termes : “ il s'agit de considérer sous un jour entièrement nouveau la manière de définir et de produire le service public, et surtout le partage des rôles entre l'utilisateur et l'administration ”.
- Problèmes posés: l'association des termes sécurité et liberté est une nécessité et un oxymore. Quelle frontière entre l'ordre public et la préservation des libertés individuelles des citoyens. La CNIL , en 2004 écrivait : “ la technologie de radio-identification devient un enjeu majeur notamment dans les applications de la distribution et du transport. Du fait de leur dissémination massive, de la nature individuelle des identifiants de chacun de ses objets marqués, de leur caractère invisible, et des risques de profilage des individus, la CNIL considère que les RFID sont des identifiants personnels au sens de la loi Informatiques et Libertés ”

# Quelques chiffres

- 2011
  - Masse salariale : 2 415 416 €
  - Services externalisés : 870 000 €
  - Recettes : 270 000 €
  - Partenariat/recettes: 0
  - Statistiques : 0
  - Périmètre : minimum
  - coût de production de la direction par an / habitant : 56,34€
- 2014
  - Masse salariale : 2 232 570 €
  - Services externalisés : 270 000 €
  - Recettes : 585 000€
  - Partenariat/recettes :131 000€ - dépenses 30 000 €
  - Production de bilans/Evaluation
  - Périmètre élargi à de nouvelles missions.
  - Développement des compétences
  - Territorialisation des équipes
  - Politique prévisionnelle de développement des nouveaux usages en articulation avec la GPEC .
  - Choix d'investissements /renforcer la Sécurité en cohérence avec une stratégie de développement durable
  - coût de production de la direction par an / habitant : 28,34€

# En conclusion provisoire..

- “ La visée d’une société intégrale et parfaitement homogène affecte le sens des procédures juridiques. La légitimité nouvelle de ces techniques de pouvoir doit nécessairement aboutir à l’oubli de l’imperfection de la loi qui teient à sa nature même de loi: l’irréductible différence avec ce qu’elle régit, et par suite l’impossibilité d’éradiquer l’illégal. La loi se justifie de ce qu’existe l’illégal, quoiqu’en même temps il n’y ait pas d’illégalité sans loi”